



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Légion d'honneur

Question écrite n° 40132

### Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des anciens combattants de l'armée d'Afrique ayant servi la France durant la Seconde Guerre mondiale. Ayant l'amer sentiment d'être oubliés en dépit des immenses sacrifices consentis pour libérer la France, les anciens combattants de l'armée d'Afrique souhaiteraient être honorés par la nation à l'image de ce qui a été fait il y a quelques années lorsqu'un contingent exceptionnel de Légions d'honneur a permis de décorer les anciens combattants survivants de la Première Guerre mondiale. Estimant que les anciens combattants de l'armée d'Afrique ont participé avec courage à de nombreux combats pour la libération de la France et méritent cette marque de reconnaissance symbolique, il lui demande de bien vouloir indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin d'honorer légitimement les anciens combattants de l'armée d'Afrique.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants partage pleinement l'objectif de l'honorable parlementaire d'honorer les vétérans de la Seconde Guerre mondiale. Il lui indique que les commémorations exceptionnelles organisées pour le soixantième anniversaire des débarquements et de la Libération permettent de le faire avec une solennité particulière. Les nombreuses cérémonies nationales et internationales qui ont eu lieu en Normandie et qui se tiendront, dans les prochains mois, en Provence, à Paris et sur l'ensemble du territoire sont autant de temps forts au cours desquels un hommage particulier leur sera rendu par les pouvoirs publics et par la population. Le ministre précise que, dans le cadre des commémorations du soixantième anniversaire, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, et notamment des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront décorés de la Légion d'honneur. Ainsi, la nation remplira son devoir de reconnaissance envers ceux qui l'ont servie dans les heures les plus difficiles de son histoire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Teissier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40132

**Rubrique :** Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 2004, page 3760

**Réponse publiée le :** 3 août 2004, page 6024